

CORRESPONDANCE DE ROME

Le centenaire de Ste Claire. — Comme l'annonçait une note ajoutée à la correspondance du mois dernier, nous n'aurons pas la joie de célébrer les fêtes centenaires projetées en l'honeur de Ste Claire. Nous respecterons avec toute la soumission de notre cœur la décision de la Sacrée Congrégation des Rites, chargée de maintenir dans sa rigueur la discipline de l'Eglise. Celle-ci, en effet, ne considère pas comme jour de fête, l'anniversaire de la naissance ici-bas, mais celui de la naissance au ciel, c'est-à-dire l'anniversaire du jour de la mort. Elle n'excepte de cette Règle que la Ste Vierge et S. Jean-Baptiste. Il faudra donc attendre le centenaire de la mort de Ste Claire. Nous ne pouvons guère nourrir l'espoir d'assister à ces fêtes ici-bas, mai vivons de manière à pouvoir les célébrer dans le ciel, ce sera nieux encore. En attendant, nous aurons bientôt l'occasion de témoigner notre dévotion envers plusieurs saints de la famille franciscaine à l'occasion du centenaire de leur mort.

Centenaire de la mort d'un ami du peuple. - La ville de Feltre, en Italie, se prépare à célébrer solennellement, au mois de Septembre prochain, la quatrième anniversaire séculaire de la naissance au ciel du B. Bernardin, qui le 28 Septembre 1494, quittait cette terre pour aller recevoir la récompense des élus. Cet illustre franciscain est un de ceux qui ont travaillé le plus énergiquement et le plus efficacement au XVème siècle, à résoudre le grand problème de la question sociale. Apôtre au cœur ardent, il avait sondé les plaies de la société, il avait vu de près les souffrances du peuple, oppressé à cette époque par les usuriers juifs et réduit à la plus grande misère. Il parcourut l'Italia, prêchant la charité, l'union et la paix entre toutes les classses de la société. Non content de parler. il agissait; il allait au peuple, il se rendait compte de ses besoins, et pour l'arracher aux exactions des Juifs, il fonda une institution que la Révolution a laïcisée dans la suite, mais qui a rendu d'immenses services aux malheureux, je veux dire les Monts de Piété.